

# Affaires

## Télex

➤ Par une décision en date du 24 mai 2011, la Commission européenne a conclu que les aides d'Etat reçues par le Crédit Mutuel pour distribuer le livret bleu en France entre 1991 et 2008 étaient compatibles avec les règles de l'Union européenne. Willkie Farr & Gallagher conseillait le Crédit Mutuel avec Jacques-Philippe Gunther et David Tayar, associés, et Adrian Giraud.

➤ Le tribunal de l'Union européenne à Luxembourg a réduit de 219 à 113 millions d'euros l'amende du groupe de chimie français Arkema France concernant l'affaire de l'entente dans le secteur des méthacrylates. En mai 2006, la Commission avait condamné Arkema, ses anciennes sociétés-mères Total et Elf Aquitaine ainsi que d'autres producteurs de verre acrylique pour avoir participé à une entente anticoncurrentielle sous forme d'accords de prix et d'échange d'informations concurrentielles sensibles entre 1997 et 2002. Le Tribunal a finalement relevé qu'Arkema et ses filiales n'étaient plus contrôlées par Total et Elf Aquitaine depuis l'introduction en bourse d'Arkema intervenue quelques jours avant l'adoption de la décision par la Commission. Herbert Smith assistait Arkema avec Sergio Sorinas, associé, et Estelle Jégou. Total et Elf Aquitaine étaient représentés de leur côté par Jones Day.

### Addendum

Dans le cadre de la reprise des titres d'Asmodec (LJA 1026), Avnet était représenté, en droit de la concurrence, par Allen & Overy avec Florence Ninane, associée, Fleur Herrenschmidt, Counsel, et Camille Paulhac.

## Plusieurs cabinets sur l'introduction en bourse de Verallia

Comme annoncé (LJA 1019), Saint-Gobain a officiellement lancé l'introduction sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris de 40 % du capital et des droits de vote de sa filiale Verallia, numéro deux mondial de l'emballage en verre pour les boissons et les produits alimentaires. Une opération dont la fourchette indicative, comprise entre 29,5 et 36 euros par action, valorise Verallia entre 1,963 et 2,396 milliards d'euros et qui devrait rapporter dans un premier temps à la maison-mère entre 785 millions et 958 millions d'euros. La cotation est prévue le 22 juin prochain.

Verallia est assisté par Bredin Prat avec Olivier Saba et Sébastien Prat, associés, Florent Mazeron, Jean-Damien Boulanger et Alexandra Fougère en corporate et marchés de capitaux, Sébastien de Monès, associé, et Magali Buchert en fiscal, Pascale Lagesse, associée, et Nicolas Bouffier en droit social, et avec Raphaële Courtier, associée, et Karine Sultan, counsel, en financement, par Shearman & Sterling avec Hervé Letréguilly, associé, et Séverine de La Courtie en marchés de capitaux, et Sami Toutounji, associé, et Françoise Even pour les aspects relatifs à l'offre d'actions réservée aux salariés du groupe, ainsi

que par Cravath, Swaine & Moore en droit américain.

Linklaters conseille le syndicat bancaire dirigé par Bank of America Merrill Lynch, BNP Paribas et J.P. Morgan avec Philippe Herbelin et Séverin Robillard, associés, Thomas Le Vert, Agathe Senlecq et Stéphane Houssin, assistés de Luis Roth, associé, et Max Turner pour les aspects de droit américain, Bruno Derieux, associé, Julien Wagmann et Emilie Vuillin pour la réorganisation, et de Thomas Perrot, counsel, en fiscal.

Enfin, Allen & Overy accompagne les banques de financement avec Rod Cork, associé.

## Trois cabinets sur la cession de Memometal à Stryker

Le fabricant français d'implants pour la chirurgie de la main et du pied Memometal Technologies passe sous pavillon américain. Innomed, Ouest Ventures (FCPR) et une filiale de Stryker Corporation ont en effet signé ce 6 juin un contrat de cession en vue du rachat de la totalité des actions de la société par le géant Stryker, spécialisé dans les équipements médicaux. Montant de la transaction : 150 millions de dollars, auxquels devraient venir s'ajouter 12 millions de dollars de versements échelonnés dans le temps. La réalisation de la cession est prévue au 3<sup>e</sup> trimestre.

Salans conseillait Stryker avec Olivier Genevois et François Vignaud, associés, et Douglas Remillard en corporate, Katell Deniel-Allioux, associée, Angeline Duffour et Aude Ferté en social, Matthieu Chernet, of counsel, en fiscal, François Vignaud, associé, Julie Yeni et Elsa Jospe pour les aspects réglementaires, et avec David Masson, associé, et Julie Hucher en propriété industrielle. Freshfields représentait Innomed, actionnaire majoritaire de Memometal Technologies, avec Jean-Claude Cotoni, associé, Virginie Desbois et Franck Vacher en corporate, Cyril Valentin, associé, Alice Rousseau et Bertrand Lacombe en fiscal, et avec Emmanuel Bénard, associé, Christel Cacioppo et Eva Kopelman en droit social.

De son côté, le FCPR Ouest Ventures était assisté par Cornet Vincent Segurel avec François de Grandmaison, associé.

## Cleary, Weil et Fidal sur l'acquisition de Prosodie par Capgemini

Le 14 juin dernier, le spécialiste français du conseil Capgemini a annoncé être entré en négociation exclusive avec le fonds d'investissement Apax Partners pour acquérir l'opérateur de flux transactionnels multicanal Prosodie. Cette acquisition, qui permettrait à Capgemini d'entrer sur le marché des solutions de relation client, se ferait sur la base d'une valeur d'entreprise de 382 millions d'euros, ce montant incluant le prix des acquisitions d'Internet-Fr en France et LevelIP en Italie, récemment annoncées par Prosodie. L'opération serait financée en numéraire sur la trésorerie nette du groupe et serait relative sur le bénéfice net par action dès la première année.

Capgemini et Prosodie mènent actuellement les procédures d'information-consultation auprès des instances représentatives du personnel. Une demande d'autorisation doit être déposée auprès des autorités de la concurrence en France. Les parties espèrent néanmoins finaliser l'opération fin juillet.

Cleary Gottlieb Steen & Hamilton accompagnait Capgemini avec François Jonemann, associé, et Guillaume Roche.

Weil Gotshall & Manges conseillait Apax Partners avec David Aknin, associé, Charles Cardon et Fabrice Piollet, et avec Stéphane Chaouat, associé, pour la partie fiscale.

Enfin, Fidal représentait le management de Prosodie avec Pierre-Olivier Bernard, associé.

## ACTUALITÉS

## PRIVATE EQUITY

**Orsay et SB Avocats sur la levée de 2,5 millions d'euros bouclée par Appsfire**

Appsfire, le service permettant de découvrir les meilleures applications présentes sur iPhone, iPad et Android, vient de réaliser un deuxième tour de table lui permettant de lever 2,5 millions d'euros auprès du fonds d'investissement IInvest Partners. La première levée d'amorçage avait été conclue avec Marc Simoncini (Jaïna Capital), Xavier Niel, Jacques-Antoine Granjon (Vente-Privées), Jean-David Blanc (AlloCiné), Fabrice Grinda (OLX) et Lerer Ventures (cofondateur du Huffington Post). Cette levée de fond devrait notamment permettre à Appsfire d'agrandir ses effectifs, composés actuellement de sept personnes. Outre son service de découverte d'applications pour les mobinautes, le service s'adresse également aux développeurs en se positionnant comme un outil marketing pour augmenter la visibilité de leurs applications. Appsfire compte déjà près de 2 millions d'utilisateurs dans le monde et génère chaque mois plus de 3 millions de clics vers les différents App Stores.

IInvest est conseillé par Orsay avec Valérie Dixneuf, associée. De son côté, la société est épaulée par SB Avocats, avec Sacha Benichou, associé.

**Bichot sur l'investissement du FSI dans Altrad**

Le Fonds stratégique d'investissement débourse 45 millions d'euros pour renforcer les fonds propres du groupe Altrad, l'un des acteurs majeurs en Europe de la vente et de la location de matériels dans les secteurs du BTP et de l'industrie. Cette manne soutiendra la stratégie de croissance externe du groupe. En effet, depuis 25 ans, Mohed Altrad mène avec succès une stratégie de croissance tant organique qu'externe, lui assurant une position forte en Europe grâce à son modèle original.

Le FSI, qui a rejoint sur la même base de valorisation un tour de table réuni en début d'année et composé de BNP Paribas Développement, CM-CIC Investissement et Synergie Finance, pourra apporter 25 millions d'euros supplémentaires en fonction des besoins financiers du groupe Altrad durant les 12 prochains mois.

Bichot & Associés conseille le FSI sur cette opération, avec Nicolas Bichot et Charles van den Broek, associés, assistés d'Aurélié Thomas-Magnin.

**Freshfields, Cornet et Salans sur la cession de Memometal Technologies**

Innomed, Ouest Ventures et une filiale de Stryker Corporation vont céder la société Memometal Technologies au groupe Stryker pour un prix compris entre 150 millions et 162 millions de dollars. Memometal Technologies est une société française, située près de Rennes, fabriquant et commercialisant

des implants dans le domaine de la chirurgie de la main et du pied et pionnière dans la fabrication de Nitinol, un alliage particulier à mémoire de forme. Stryker Corporation, créée en 1941 et basée à Kalamazoo, Michigan, est l'un des leaders mondiaux de l'industrie médicale, notamment sur le marché de l'orthopédie. Elle emploie plus de 15 000 collaborateurs dans le monde et réalise un chiffre d'affaires d'environ 7,2 milliards de dollars.

Dans cette opération, Freshfields Bruckhaus Deringer conseille Innomed, actionnaire majoritaire de Memometal Technologies, avec Jean-Claude Cotoni, associé, assisté par Virginie Desbois et Franck Vacher. Cyril Valentin, associé, assisté d'Alice Rousseau et de Bertrand Lacombe, s'occupe des aspects fiscaux. Les aspects sociaux de l'opération sont traités par Emmanuel Bénard, associé, assisté de Christel Cacioppo et Eva Kopelman. Ouest Ventures est conseillé par François de Grandmaison, associé de Cornet Vincent Segurel. De son côté, Salans représente Stryker avec, en matière corporate, Olivier Genevois et François Vignaud, associés, assistés de Douglas Remillard. Katell Deniel-Allioux, associée, assistée d'Angeline Duffour et d'Aude Ferté, s'occupe des aspects sociaux. Matthieu Chernet traite les aspects fiscaux. Les aspects réglementaires sont suivis par François Vignaud, assisté de Julie Yeni et d'Elsa Jospe, tandis que David Masson, associé, assisté de Julie Hucher, traite les aspects de propriété industrielle.

**Plusieurs conseils sur l'investissement du FMEA dans Metaltemple**

Le Fonds de modernisation des équipementiers automobiles (FMEA) investit 10 millions d'euros en fonds propres et quasi fonds propres pour renforcer le bilan du groupe Metaltemple. Fortement affecté par la crise du secteur automobile et placé en redressement judiciaire en 2007, le site de Metaltemple Savoie sort d'un plan de continuation en cours depuis 2008, suite à la renégociation et au remboursement d'une partie de ses passifs financiers. Porté par un accroissement de son carnet de commande auprès de constructeurs français et européens, le groupe semble confiant quant à la progression future des performances du site de Metaltemple Savoie.

Le groupe, qui conçoit et fabrique des pièces complexes en acier et en fonte, rassemble environ 500 personnes, dont 450 en France, et prévoit de réaliser un chiffre d'affaires proche de 50 millions d'euros en 2011.

Pour le FMEA, les conseils étaient le cabinet Renault Thominette Vignaud sur les aspects juridiques avec Olivier Renault, associé, et Juliette Bordat, et en fiscal le cabinet Arsene Taxand avec Nicolas Jacquot, associé, et Nikolaj Milbradt. En ce qui concerne Metaltemple, le conseil est Alexis Vandelet, associé du cabinet Vandelet & Associés à Lyon.

Date : 09/06/11

## Freshfields Bruckhaus Deringer LLP et Salans sur la cession de Memometal Technologies.

Innomed, Ouest Ventures (FCPR) et une filiale de Stryker Corporation ont signé un contrat de cession le 6 juin 2011 en vue de la cession de la totalité des actions de la société Memometal Technologies au groupe Stryker pour un prix compris entre 150 millions et 162 millions de dollars américains. **Freshfields** et Salans conseillent respectivement Innomed et Stryker.

Memometal Technologies est une société française, située près de Rennes, fabriquant et commercialisant des implants dans le domaine de la chirurgie de la main et du pied et pionner dans la fabrication de Nitinol, un alliage particulier à mémoire de forme.

Stryker Corporation, créée en 1941 et basée à Kalamazoo, Michigan, est un des leaders mondiaux de l'industrie médicale, notamment sur le marché de l'orthopédie. Elle emploie plus de 15.000 collaborateurs dans le monde et réalise un chiffre d'affaires d'environ 7,2 milliards de dollars.

La réalisation de la cession est prévue au cours du troisième trimestre.

Dans cette opération, le bureau parisien de **Freshfields** conseille Innomed, actionnaire majoritaire de Memometal Technologies. L'équipe corporate est dirigée par Jean-Claude Cotoni, associé, assisté par Virginie Desbois et Franck Vacher. Cyril Valentin, associé, assisté d'Alice Rousseau et de Bertrand Lacombe, s'occupe des aspects fiscaux. Les aspects sociaux de l'opération sont traités par Emmanuel Bénard, associé, assisté de Christel Cacioppo et Eva Kopelman. La banque américaine d'affaires, Piper Jaffray, conseille également Innomed.

Le FCPR Ouest Ventures est conseillé par François de Grandmaison du cabinet Cornet Vincent Segurel.

## Évaluation du site

Ce site s'adresse aux professionnels du droit des affaires. Il en diffuse l'actualité sous forme d'articles, propose un annuaire des pros et une newsletter.

Cible  
Professionnelle

Dynamisme\* : 4

\* pages nouvelles en moyenne sur une semaine

M&A

## Memometal Technologies devient américain

Mercredi 08 Juin 2011

 Imprimer
  Envoyer
  Revenir

Eléonore de Reynal



Le fabricant rennais de prothèses orthopédiques et des implants apporte 20 M€ de chiffre d'affaires à l'américain coté Stryker qui le valorise 162 M\$, assurant une belle sortie à Grand Ouest gestion.

"Nous avons besoin de nous adosser à un groupe nous donnant les moyens de poursuivre notre très forte croissance dans une industrie où les capitaux nécessaires sont de plus en plus importants", indiquent **Dougal Bendjaballah** et **Bernard Prandi**, dirigeants-fondateurs de **Memometal Technologies**. Eh bien c'est maintenant chose faite pour ce fabricant de prothèses orthopédiques et d'implants pour la chirurgie réparatrice du pied et de la main qui affichait l'an passé un revenu de 20 M€, en croissance de 72 % par rapport à 2009. Soutenu depuis cinq ans par **Grand Ouest Gestion**, il vient, en effet, d'être repris par l'un des leaders mondiaux des industries médicales, le groupe américain **Stryker**, coté au NYSE.

### Une opération à 162 M\$



Fort de 5 Md\$ de chiffre d'affaires en 2010, ce dernier, qui réunit 28 000 personnes dans le monde sous la houlette de **Stephen MacMillan** (photo ci-contre), mettrait, pour ce faire, au moins 150 M\$ (103 M€) sur la table, somme à laquelle il aurait prévu d'ajouter 12 M\$ (8,2 M€) de versements supplémentaires soumis à conditions. Installé à Kalamazoo dans le Michigan depuis sa création en 1941, le repreneur compte sur la cible, très reconnue pour son savoir-faire dans la fabrication du Nitinol - un alliage à mémoire de forme constitué de nickel et de titane -, pour devenir, à terme, le leader mondial de la chirurgie des extrémités.

### 30 M€ de ventes consolidées cette année



"Nous avons rencontré une dizaine de candidats à la reprise mais c'est le projet industriel de Stryker, aujourd'hui n°1 ou n°2 dans toutes ses activités, qui a su nous convaincre", souligne **Bernard Prandi** (photo ci-contre). Fondé en 2002 à Bruz à proximité de Rennes, **Memometal Technologies** qui réalise 80 % de son chiffre d'affaires à l'international via ses filiales américaine, allemande, et anglaise, table cette année sur une croissance de ses ventes consolidées de 50 % à 30 M€. Sur un marché en plein essor représentant près d'1 Md€, et enregistrerait déjà à fin mai une progression de 59 % de son chiffre d'affaires par rapport à 2010. Employant près de 120 collaborateurs, la cible, dont les fondateurs disposaient jusqu'ici de la majorité du capital, commercialise, par ailleurs, ses produits dans une vingtaine de pays par l'intermédiaire de nombreux distributeurs.

 Imprimer
  Envoyer
  Revenir

- Voir la fiche de MEMOMETAL TECHNOLOGIES
- Voir la fiche de GRAND OUEST GESTION
- Voir la fiche de STRYKER

### LES INTERVENANTS DE L'OPÉRATION

<b>Acquéreur ou Investisseur</b>	<b>STRYKER</b> , Stephen MacMillan
<b>Cédant</b>	<b>GRAND OUEST GESTION</b> , Eric Cozanet
<b>Société, Banquier d'Affaires / Conseil</b>	<b>PIPER JAFFRAY</b>
<b>Société, Avocat d'Affaires</b>	<b>FRESHFIELDS</b>
<b>Due Diligence Société</b>	<b>FIGOREC</b>

- Voir la fiche détaillée de l'opération